

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 05 mars 2026, les associés de la **SCI PAULINOELISE**, Société civile immobilière au capital de 30.642,25 € ayant son siège social à AUBENAS (07200) Quartier du Moulon Inférieur N° SIREN 411 190 754 RCS AUBENAS (07200), ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de son mandat au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation de la société à compter du 05 mars 2026.

Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUBENAS qui opérera la radiation de la société.

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Elodie BECHETOILLE, Notaire à SATILLIEU (Ardèche), 72 Quai Vinson, CRPCEN 07058, le 12 mai 2026, a été effectué un apport à la communauté de biens propres, aménageant le régime matrimonial, ENTRE :

Monsieur Joël Pierre Joseph Marie **MURGUÉS**, retraité, et Madame Chantal Thérèse Yvette **GARCIA**, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-ALBAN-D'AY (07790) 15 allée du Maronnier.

Monsieur est né à BOURG-ARGENTAL (42220) le 11 mai 1957.
Madame est née à MOSTAGANEM (ALGERIE) le 7 août 1957.

Mariés à la mairie de ANNONAY (07100) le 14 février 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement de régime matrimonial, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU CHAMP DE MARS

Siège social 14 Boulevard de Vernon 07200 Aubenas au capital de 160 071,47 euros, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aubenas sous le numéro 348 354 911 00011

Par délibération des associés en date du 7 mai 2026, il a été pris acte de la démission de sa fonction de gérante de madame Claire Lemoyné de Vernon, demeurant London UK, flat 38, 18 ro Hester row, sw 1 BS!

Et ceci a effet du 24 avril 2026, cette dernière non associée

Le gérant Yves Lemoyné de Vernon

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sébastien CASERIO, Notaire Associé de la société dénommée « Sébastien CASERIO et Christophe BUFFIERE, Notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial » à TOURNON SUR RHÔNE, 61 avenue Maréchal Foch, CRPCEN 07038, le 26 mai 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Henry Louis Odilon **MAZAUDIER**, retraité, et Madame Marie-Claire **BIANCHI**, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS (07300) 35 rue du Vigneau.

Monsieur est né à LES SALLES-DU-GARDON (30110) le 16 avril 1958,
Madame est née à ALGER (ALGERIE) le 14 mai 1957.

Mariés à la mairie de AUBENAS (07200) le 20 mai 1977 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître BOISSIER, notaire à LARGENTIÈRE (07110), le 16 mai 1977.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par retrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

APPEL À CANDIDATURES

AS 07 26 0157 01 : superficie totale : 1 ha 29 a 48 ca dont 86 a 75 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : **SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX** (1 ha 29 a 48 ca) - 'LE CHAMBON' : AB-93-99-346-448-449-450 - 'LES FONTETTES' : AB-100-101-103. Zonage : ZnC. Occupation : Libre

AS 07 26 0155 01 : superficie totale : 20 a 50 ca. Agri. Bio. : . Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : **LUSSAS** (20 a 50 ca) - '0001 CHE DU DOLMEN' : H-612 - 'MIAS' : H-613. Zonage : A. U. Occupation : Libre

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **12/06/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <https://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Tél. 04 75 66 74 50 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Romain SERVE, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée « ONVE-NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à LE CHEYLARD (07160), 8 Rue du Docteur Rochette, le 27 avril 2026, enregistré au SPF DE L'ARDECHE, le 07/05/2026, référence 0704P01 2026 N 00615, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **RODIER GERALD**, CHALENCON (07240) route du Pont de Chervil, identifiée au SIREN sous le numéro 823 732 458 et immatriculée au RCS de AUBENAS.

A : La Société dénommée **LA MIE DU VILLAGE**, CHALENCON (07240) 77 route de Pont de Chervil identifiée au SIREN sous le numéro 104 191 804 et immatriculée au RCS de AUBENAS.

Désignation du fonds : fonds de commerce de BOULANGERIE-ALIMENTATION sis à CHALENCON 77 route Pont de Chervil.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (22 500,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'ONVE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

VIVACOOP

Société coopérative agricole de fruits et légumes du Bas Vivarais
Société coopérative agricole en liquidation
au capital variable minimum de 411,61 €
Siège social : 91 chemin des fruitiers
07200 SAINT SERVIN
776 271 728 RCS AUBENAS

Les Adhérents de la COOPERATIVE de FRUITS du BAS-VIVARAIS "VIVACOOP" sont convoqués aux Assemblées Générales de Sections :

Pour la **Section SUD** : Cévennes Méridionale le **12 juin 2026 à 9 heures** au cabinet EUREX FIDUCIAIRE situé au 51 avenue de Bellande 07200 AUBENAS

Pour la **Section NORD** : Aubenas - Vallée du Rhône le **12 juin 2026 à 9 heures** au cabinet EUREX FIDUCIAIRE situé au 51 avenue de Bellande 07200 AUBENAS

1- POUR DELIBERER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

Election des Délégués de section : section sud,
Election des Délégués de Section : section nord.

2- POUR INFORMATIONS CONCERNANT :

L'Assemblée Générale Ordinaire
- Lecture du rapport des liquidateurs sur l'évolution de la liquidation de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Document visé à l'article L521-3-1-III du Code rural et de la pêche maritime,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus aux liquidateurs pour leur gestion,

- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération des liquidateurs,

- Constatation de la variation du capital social au cours de l'exercice,
- Non renouvellement des mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant,

- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les associés peuvent prendre connaissance 15 jours avant la date des assemblées de section des rapports des liquidateurs, du commissaire aux comptes, des comptes annuels, du texte des résolutions au siège social.

L'Assemblée Générale Ordinaire des délégués élus par les assemblées de section sur les ordres du jour prévus ci-dessus se tiendra :

Le **12 juin 2026 à 10h00** au cabinet EUREX FIDUCIAIRE situé au 51 avenue de Bellande 07200 AUBENAS



L'UNION DES VIGNERONS ARDÉCHOIS

Le **11 juin à 16h** au Domaine Terra Noé (Rochecolombe) aura lieu notre Assemblée générale Ordinaire :

- Rapport d'activités sur l'exercice clos le 31/12/2025,
- Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025,

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025,

- Renouvellement des administrateurs sortants,
- Fixation de l'allocation globale pour indemnité aux administrateurs,

- Fixation du budget nécessaire à la formation des administrateurs,
- Constatation de la variation du capital social,
- Pouvoirs pour formalités.

Le Président
Cyril JAQUIN

BULLETIN D'ABONNEMENT 2026

Mon abonnement

OUI, je m'abonne **1 an** à

L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE

(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour **144 €**



OUI, je m'abonne **1 an** à L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE + 1 REVUE DE MON CHOIX

(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour **144 € +** prix différent en fonction de la revue, voir ci-dessous

REUSSIR Lait	REUSSIR Bovins	l'ardèche	REUSSIR Pâtre	REUSSIR Volailles	REUSSIR Fruits et légumes	REUSSIR Vigne	REUSSIR Céréaliers	REUSSIR Porcs
Mieux prévenir les boiteries	Coup de main sur l'évaluation génétique	Cultiver son autonomie alimentaire	Réussir la reproduction des laitières	Prévenir le picage	Temps : tout parti de la segmentation	Faillir, les bonnes leçons du terrain	Faillir, les bonnes leçons du terrain	L'avenir promis, les réalités
Lait (11 n°/an)	Bovins viande (11 n°/an)	Chèvre (6 n°/an)	Pâtre (10 n°/an)	Volaille (10 n°/an)	Fruits et légumes (11 n°/an)	Vigne (11 n°/an)	Grandes cultures (6 n°/an)	Porc (10 n°/an)
72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	63 € au lieu de 102 €	64 € au lieu de 108 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €

Mes coordonnées

Nom - Prénom : _____

Lieu-dit : _____

CP : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Mode de paiement

Chèque (à l'ordre de l'Avenir Agricole de l'Ardèche)

Je souhaite une facture

Coupon à retourner accompagner du règlement à l'Avenir Agricole de l'Ardèche 4 avenue de l'Europe Unie - BP 139 - 07001 Privas

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Afin de mieux vous connaître et de mieux répondre à vos attentes, merci de renseigner le questionnaire suivant :

Date de naissance : _____

Superficie exploitée : _____

VOS ACTIVITÉS

Bovins laitnb
Réf. laitièresl
Bovins viandenb
Ovinsnb
Caprinsnb
Aviculturenb
Céréalesha
Vergersha
Marachageha
Vignesha

AUTRES ACTIVITÉS (préciser) :

.....
.....
.....
Où vous êtes vous procuré ce bulletin d'abonnement (journal) ?
 Gamm vert (précisez la commune)
.....
 Village de producteur (précisez la commune)
.....
 Autre



Hebdomadaire d'information générale et rurale éditée par la Sepada (Société d'édition et de publication agricole de l'Ardèche) • SARL au capital social de 20 000 € créée en 1965 pour une durée de 99 années. RC 65 B 23. Siège social et bureaux : 4, avenue de l'Europe-Unie - BP 139 - 07001 Privas Cedex. Tél. : 04 75 64 90 20 - redaction@avenir-ardeche.fr • Directrice de la publication-gérante : Christel Cesana • Principaux associés FDSEA - Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes - Groupama Méditerranée.

Commission paritaire n° 1029T86550 N°ISSN : 0998-0210 - Habilité à publier les annonces légales. legales@avenir-ardeche.fr Dépôt légal à parution. Abonnement 1 an - Journal seul : 144 € (vente au n° : 2,80 €) Prix des revues couplé avec le journal: Réussir La chèvre : 63 € ; Réussir Lait : 72 € ; Réussir Grandes Cultures : 72 € ; Réussir Bovins viande : 72 € ; Réussir Vignes : 72 € ; Réussir Fruits & Légumes : 72 € ; Réussir Pâtre : 64 € ; Réussir Volailles : 72 € ; Réussir Porcs : 72 €

Publicité locale : Agri Rhône-Alpes Bourgogne - Agrapole - 23, rue Baldassini - Lyon 69364 Cedex 07 - Tél. : 04 72 72 49 07
Publicité nationale : Réussir - 4-14 rue Ferrus CS 41442 - 75683 Paris Cedex 14 - Tél. : 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr
Imprimerie : 1, rue Pierre Charpy - 59440 Avesnes-sur-Helpe - France/Norvège - Taux de fibres recyclées minimum 60% - Certification : Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de Forêts Certifiées Gérées Durablement)- Ptot : 0,022 kg/tonne

